

PAR COURRIEL

Québec, le 23 avril 2025

Objet : Demande de documents n°2025-03-122 – Lettre de réponse

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à votre demande de document, reçue le 25 mars dernier, concernant Parcs l'ensemble des autorisations et certificats émis par celui-ci en lien avec l'exploitation d'une sablière et/ou d'une carrière sur les lots 3 667 757, 1 692 077, 3 666 856 et 1 692 197 du Cadastre du Québec.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

- 1- 2005-06-29_Certificat d'autorisation_2 pages;
- 2- 2009-11-02_Certificat d'autorisation_2 pages;
- 3- 2011-12-20_Certificat d'autorisation_3 pages;
- 4- 2013-05-08_Certificat d'autorisation_2 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Daquin Douglas Ngankam, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel Daquin.NGANKAM@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Dorion Martin

p. j. 5

Sainte-Thérèse, le 29 juin 2005

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(Article 22)

Robert et Gilles Demers inc.
345, 20^e avenue
Terrebonne (Québec)
J6Y 1H9

N/Réf. : 7610-15-01-02158 10
400198387

Objet : Exploitation de deux sablières

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 16 février 2005, reçue le 28 février 2005 et complétée le 22 juin 2005, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous:

Exploitation de deux sablières d'une superficie totale de 10,0 hectares, au taux annuel d'exploitation de 100 000 tonnes de sable et gravier par sablière, sur des épaisseurs moyenne et maximale de 3,4 et 6,0 mètres.

L'exploitation comprend du chargement direct et prendra fin le 27 septembre 2009 sur le lot 1692077 et le 23 mars 2015 sur le lot 1692198, dates d'échéance fixées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Les travaux auront lieu à au moins 1,0 mètre au-dessus de la nappe phréatique, sur les lots 1692077 et 1692198, cadastre du Québec, municipalité de Mirabel, MRC Mirabel.

Et ce, aux conditions ci-après :

Robert et Gilles Demers inc. pourront exploiter les deux sablières conditionnellement à l'achat des sites d'extraction de Mme Nicole Allaire, propriétaire du lot 1692077 et de M. Yvon Therrien, propriétaire du lot 1692198.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf.: 7610-15-01-02158 10
400198387

Le 29 juin 2005

- Document intitulé « *Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière* », daté du 16 février 2005 et modifié le 10 mai 2005, signé par Pierre Benoît, ing. agr., F. Bernard experts-conseils et Eric Demers, 14 pages et 6 annexes ;
- Plan de localisation des deux sites d'extraction, daté du 16 février 2005 et modifié le 2 mai 2005, signé par Pierre Benoît, ing. agr., F. Bernard experts-conseils, 1 plan ;
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant des renseignements complémentaires, datée du 7 avril 2005, signée par Eric Demers, 7 pages ;
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant des renseignements additionnels, datée du 11 avril 2005, signée par Eric Demers, 5 pages ;
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant des renseignements additionnels, datée du 26 mai 2005, signée par Eric Demers, 4 pages ;
- Télécopie adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant des promesses d'achat, datée du 2 juin 2005, signée par Eric Demers, 6 pages ;
- Télécopie adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant des renseignements additionnels, datée du 3 juin 2005, signée par Eric Demers, 2 pages ;
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant des renseignements additionnels, datée du 7 juin 2005, signée par Pierre Benoît, ing. agr., F. Bernard experts-conseils, 6 pages ;
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant un engagement additionnel, datée du 13 juin 2005, signée par Eric Demers, 1 page.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



JR/EM

Jean Rivet
Directeur régional de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

ANALYSÉ PAR:



RECOMMANDÉ PAR:





Sainte-Thérèse, le 2 novembre 2009

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c.Q-2, article 22)

Robert et Gilles Demers inc.
3055, des Bâisseurs
Terrebonne (Québec) J6Y 0A2

N/Réf. : 7610-15-01-02158-11
400636371

Objet : Exploitation d'une sablière

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 14 juillet 2009, reçue le 14 septembre 2009 et complétée le 29 octobre 2009, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation par chargement direct d'une sablière, sur des épaisseurs moyenne et maximale de 4,0 et 4,5 mètres, sur une superficie de 9,99 hectares et au taux de production annuel maximal de 100 000 tonnes.

L'exploitation aura lieu en tout temps à plus de 1 mètre au-dessus de l'élévation de la nappe phréatique.

Les travaux d'excavation auront lieu sur les lots 1 692 077 et 3 667 757, cadastre du Québec, ville de Mirabel. Une voie d'accès sera aménagée sur le lot 3 667 757, cadastre du Québec, ville de Mirabel, MRC Mirabel.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Bordereau d'expédition, signé par Pierre Benoît, ing., F. Bernard, Experts-conseils, daté du 14 juillet 2009, incluant les 7 documents joints ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c.Q-2, article 22)

-2-

N/Réf.: 7610-15-01-02158 11
400636371

Le 2 novembre 2009

- Lettre de Pierre Benoît, ing., F. Bernard, Experts-conseils, datée du 16 septembre 2009, reçue le 17 septembre 2009, incluant la pièce jointe ;
- Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, daté du 14 juillet 2009, reçu le 17 septembre 2009, signé par Pierre Benoît, ing., F. Bernard Expert-Conseils, incluant les documents joints ;
- Bordereau de transmission de Pierre Benoît, ing., F. Bernard, Experts-conseils, daté du 16 septembre 2009, reçu le 17 septembre 2009, incluant les 9 pièces jointes ;
- Lettre de Pierre Benoît, ing., F. Bernard, Experts-conseils, datée du 5 octobre 2009, reçue le 29 octobre 2009, incluant les 8 annexes dont la caractérisation écologique, datée du 10 septembre 2009, préparée et signée par Anne Keough, biologiste, Horizon MultiRessources.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour la ministre,

PR/st

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides

ANALYSÉ PAR:
RECOMMANDÉ PAR:

Sainte-Thérèse, le 20 décembre 2011

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 22)

Robert et Gilles Demers inc.
3055, des Bâtisseurs
Terrebonne (Québec) J6Y 0A2

N/Réf. : 7610-15-01-02158-12
400773792

Objet : Exploitation d'une sablière

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 19 novembre 2010, reçue le 29 novembre 2010 et dûment complétée le 19 décembre 2011, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière sur une superficie de 0,86 hectare, à un taux annuel maximal de 65 000 tonnes métriques, pour une période d'exploitation devant se terminer le 30 juin 2015. Le plancher de la sablière ne peut descendre sous une ligne droite reliant l'élévation 69,97 mètres à l'extrémité nord-ouest du lot 3 666 856 et l'élévation 69,58 mètres à l'extrémité sud-est du périmètre autorisé. L'exploitation se trouve donc en partie effectuée à 0,13 mètre sous le niveau de la nappe phréatique durant une partie de l'année. Deux piézomètres permanents sont installés en vue de vérifier le respect de cette limite.

Le tout sur le lot 3 666 856, cadastre du Québec, ville de Mirabel, MRC Mirabel.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire intitulé « *Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière* », daté du 19 novembre 2010 et signé par M. Éric Demers et M. Pierre Benoit, ing., agr., F. Bernard experts-conseils, et des annexes;

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 22)

- 2 -

N/Réf. : 7610-15-01-02158-12
400773792

Le 20 décembre 2011

- Rapport intitulé « *Informations demandées dans votre lettre du 17 février 2011* », daté du 27 avril 2011, signé par M. Pierre Benoit, ing. agr., F. Bernard experts-conseils;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, « *Demande de certificat d'autorisation, Robert et Gilles Demers inc.* », datée du 30 août 2011, et des annexes;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, « *Garantie pour l'exploitation de sablière à Mirabel* », datée du 31 août 2011, signée par M. Éric Demers, et une annexe;
- Rapport intitulé « *Robert et Gilles Demers inc. Entrepreneur, Ville de Mirabel/St-Janvier, Rang Sainte-Marguerite, Lot 1 692 198 - sablière Terrien, Note technique hydrogéologique* » daté du 30 août 2011, signé par M^{me} Yamina Benhouhou, hydrogéologue et M. Denis Richard, ing. hydrogéologue, AGÉOS;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, « *Demande de certificat d'autorisation, Robert et Gilles Demers inc., Informations additionnelles en réponse à votre lettre du 3 novembre 2011 adressé à M. Éric Demers* », datée du 16 novembre 2011, signée par M. Pierre Benoit, ing. agr., F. Bernard expert-conseil, et des annexes;
- Plan # 01991, feuille 1 de 3, « *Plan de localisation* », révision du 29 août 2011, signé par M. Pierre Benoit, ing. agr., F. Bernard expert-conseil;
- Plan # 01991, feuille 2 de 3, « *Plan d'aménagement* », révision du 15 décembre 2011 2011, signé par M. Pierre Benoit, ing. agr., F. Bernard expert-conseil;
- Plan # 01991, feuille 3 de 3, « *Bassin de sédimentation* », daté du 19 novembre 2010, signé par M. Pierre Benoit, ing. agr., F. Bernard expert-conseil;
- Plan # 01991, feuille 1 de 2, « *Coupe longitudinale* », révision du 29 août 2011, signé par M. Pierre Benoit, ing. agr., F. Bernard expert-conseil;
- Plan # 01991, feuille 2 de 2, « *Coupe transversale* », révision du 29 août 2011, signé par M. Pierre Benoit, ing. agr., F. Bernard expert-conseil;

**CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 22)**

- 2 -

N/Réf. : 7610-15-01-02158-12
400773792

Le 20 décembre 2011

- Plan intitulé « *Figure 2 : Localisation des tranchées équipées de piézomètres en juillet 2011 Lot 1 692 198* » (aussi lot 3 668 560 sur orthophotoplan, daté de juillet 2011, préparé par AGÉOS.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



PR/RM

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides

ANALYSÉ PAR:


RECOMMANDÉ PAR:


Sainte-Thérèse, le 8 mai 2013

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Robert et Gilles Demers inc.
3055, rue des Bâtisseurs
Terrebonne (Québec) J6Y 0A2

N/Réf. : 7610-15-01-02158-13
401030093

Objet : Exploitation d'une sablière

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 27 février 2013, reçue le 4 mars 2013 et complétée le 26 avril 2013, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière par chargement direct, d'une superficie totale de 5 ha, au taux annuel d'exploitation maximal de 100 000 tonnes métriques, sur des profondeurs moyenne et maximale de 4 et 4,5 mètres respectivement.

L'élévation minimale du plancher d'exploitation est fixée à 70,88 mètres. La nappe phréatique sera rabattue jusqu'à l'élévation minimale de 70,38 m à l'aide de fossé de drainage.

L'exploitation se terminera au plus tard le 5 mai 2019.

Les travaux auront lieu sur le lot 1 692 077, cadastre du Québec, ville de Mirabel, MRC Mirabel.

Coordonnée MTM-X (nad 83) X : 271 850, Y : 5 069 125.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Bordereau d'expédition, daté du 27 février 2013, signé par Dominic Mailloux, T.P., F. Bernard experts-conseils, 1 page et 10 documents joints dont le formulaire de demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, daté du 14 février 2013 et signé par Dominic Mailloux, T.P.;

- Lettre datée du 24 avril 2013, signée par Dominic Mailloux, T.P., 2 pages ainsi que les pièces jointes.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaut.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



HP/ST/cp

Hélène Proteau
Directrice régionale de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides